



CODE DE VIE

À Coubertin,

cultivons notre avenir

Je contribue à une meilleure qualité de vie, lorsque je m'efforce de participer au climat de coopération et de solidarité qui règne dans mon école et lorsque je m'exerce à développer mon sens des responsabilités.

À l'école Pierre-de-Coubertin, l'élève a l'obligation d'adopter un comportement empreint de civisme et de respect envers le personnel ainsi qu'envers ses pairs (LIP 2012).

Il doit contribuer à l'établissement d'un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire. À cette fin, il est tenu de participer aux activités de l'école concernant le civisme, la prévention et la lutte contre l'intimidation et la violence (LIP2012).

1. Je respecte les autres dans mes paroles et mes gestes en tout temps. Quand j'ai un problème dans la cour d'école, j'utilise la résolution de conflits ou je demande l'aide d'une personne qui surveille.
Tout comportement de violence, de rejet et d'intimidation est inacceptable et sera traité en conséquence (voir page 4).
2. Dans toutes mes activités, je prends soin de m'exprimer en français en choisissant des mots précis qui témoignent de mon respect pour la langue française.
3. Je fréquente assidûment l'école et je respecte l'horaire de l'école :
A.M. 08 h 05 à 11 h 30
P.M. 12 h 44 à 15 h 09

La surveillance dans la cour d'école est assurée à partir de 7 h 55.

Si je suis en retard ou absent(e), mes parents doivent prévenir la secrétaire de l'école.

4. Pour venir à l'école, je m'habille convenablement. Je m'abstiens de porter des vêtements à caractère violent, un chandail dont la manche ne couvre pas entièrement l'épaule, un short serré ou une jupe moulante (es) ou trop court (es)... chaussures convenables. Le dos et l'abdomen doivent **toujours** être couverts par le vêtement.
5. a) Lorsque je me déplace dans l'école, **je le fais calmement, sans courir** et sans perdre mon temps.
b) À la fin de la journée, je me dirige vers la sortie en utilisant **l'escalier le plus près de mon local.**
6. **Il est défendu de circuler dans l'école avant 8 h et après 15 h 09** sans autorisation.
7. Lors des récréations et le **midi**, lorsque j'ai quitté mon local, je n'y retourne pas sans l'autorisation d'un adulte.
8. Pour tout **changement à la routine habituelle, mes parents doivent aviser l'école.** Si un soir, je ne prends pas l'autobus scolaire, ils doivent aussi **personnellement** aviser le surveillant en devoir.
9. **Je traverse** aux feux de circulation seulement. Des brigadiers(ères) sont là pour me protéger. J'ai besoin de mes parents pour m'aider à respecter cette règle.

10. Je peux utiliser le téléphone de l'école seulement avec la **permission** et/ou **l'accompagnement d'un adulte de l'école**.
11. Je laisse tout objet inutile pour l'école chez moi. (téléphone cellulaire, « iPod », planche à roulettes, bâtons de hockey, bâtons de tous genres, ballons de football, balles de tennis, patins à roulettes, cartes à échanger, tous jeux électroniques et tout jeu pouvant nuire à la sécurité des élèves).
*** Tout objet jugé inutile pourra être confisqué sans autre avis.**
12. J'utilise seulement les ballons et balles fournis par l'école et je respecte les aires assignées et prévues pour les activités de mon degré. Je respecte les jours et les périodes assignées pour la balle au mur, ainsi que pour les zones gazonnées.

L'hiver, il m'est **interdit de lancer des balles de neige**.
13. Quand la 1^{ère} cloche sonne, **j'arrête de jouer immédiatement et je me dirige immédiatement vers mon rang. À la 2^e cloche, je suis en silence dans mon rang et je garde le ballon dans mes mains.**

Éducation physique et à la santé

- **Dans le baluchon**, pour les cours d'éducation physique, je mets :
1 chandail, 1 short, 1 paire de souliers de course à taille basse, 1 paire de bas sports. Je le rapporte à la maison, chaque vendredi, pour le faire rafraîchir.
- **Tenue sportive réglementaire** : le contenu du baluchon, cheveux longs attachés, pas de boucles d'oreilles, ni montre, ni bijoux, espadrilles bien lacées.
- **Abstention du cours** : j'apporte une note écrite motivée par un parent ou une autorité médicale.
- **Pour ma sécurité** : je respecte les consignes et les accès aux plateaux de travail se font uniquement en présence de l'enseignant.

Je fais mon devoir d'élèves lorsque :

- **J'**apporte mon cahier de communication (orangé) à la maison et mon agenda (élèves du 3^e cycle) tous les jours et **je** transmets les messages à mes parents. Je rapporte les coupons-réponses et les documents demandés dans les délais requis (responsabilité de l'élève et du parent).
- **Je** travaille dans le calme et **je** respecte les autres qui travaillent. Si **j'**ai terminé ma tâche, **je** respecte ceux qui n'ont pas terminé *et je m'occupe*.
- **Je** fais de mon mieux et proprement **tous** les travaux demandés à l'école et les devoirs à la maison. Je les remets au moment demandé.
- **J'**apporte à l'école tout et seulement le matériel **nécessaire** pour chaque cour (cahiers d'activités, duo-tang, crayons, règles, ciseaux...)

- **Je** prends soin de mon environnement de travail et de tout le matériel qui m'est prêté par l'école (*déchets à la poubelle, casier et espace de travail, jeux et matériel*).

Je m'assure de passer un dîner agréable lorsque :

- * Je dîne calmement en **restant assis** et que **je parle** sur un **ton convenable**.
- * *J'apporte un dîner complet et nourrissant et des collations saines : je m'abstiens d'apporter friandise, chocolat, croustilles, boissons énergétiques ou gazeuses* * **l'eau chaude ou bouillante n'est pas disponible à l'école.**
Comme breuvage, j'apporte **un jus**, ou de l'eau (200 à 250 ml)
- * Par respect pour les élèves qui sont allergiques aux arachides, aux noix... je n'apporte aucune nourriture qui en contient.
- * Je n'échange pas ma nourriture **pour éviter des problèmes d'allergie et par respect pour mes parents qui l'ont préparée.**
- * Pour ma sécurité et éviter les accidents fâcheux, **je n'apporte pas de contenant de verre ou de couteau.**
- * **À la récréation du matin**, je dépose mon repas « micro-ondes » bien identifié à l'endroit désigné. Si j'oublie régulièrement, **je pourrais perdre accès à ce service pour une certaine période** et mes parents en seront avisés.
- * Tout repas à faire chauffer doit être dans un **contenant pour four micro-ondes**. J'apporte des ustensiles.. cuillère, fourchette... réutilisables. Je pense environnement...
- * Tout médicament, qui doit être pris pendant la journée, doit être remis à la technicienne-responsable du service de garde. Un formulaire d'autorisation doit être rempli par les parents.

N.B. Je n'aurai pas la permission de sortir pour dîner sauf si mes parents viennent me chercher. Tes parents doivent aviser, par écrit, la responsable du service de garde et de dîner.

Pour les consignes non respectées à l'heure du dîner, je recevrai un avertissement écrit à faire signer par mes parents. Je devrai en discuter avec eux pour trouver des moyens d'améliorer mon comportement.

Prévention de l'intimidation et la violence à l'école

Intimidation : « *Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.* » LIP 2012

Violence : « *Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.* » LIP 2012

La gravité des actes d'intimidation et de violence se mesure par leur intensité, leur fréquence, leur constance, leur persistance, leur contexte et leur effet sur les élèves qui en sont victimes.

Les sanctions disciplinaires doivent être appliquées lorsque jugées nécessaires. Nous privilégierons les **interventions d'apprentissage social**. C'est-à-dire, des activités structurées, guidées par un adulte, qui amèneront l'élève à réfléchir à son comportement et à l'impact qu'il a sur les autres. Idéalement, une intervention d'apprentissage social exige une interaction sociale positive avec les autres. Elle donne à l'élève l'occasion :

- De prendre des mesures pour réparer le tort qu'il a causé;
- De se réconcilier avec l'élève qu'il a intimidé (Note : Il ne s'agit pas ici de faire une médiation entre les deux, mais bien que l'élève qui a intimidé répare les torts qu'il a causés);
- D'apprendre et de manifester un comportement prosocial;
- De contribuer de manière constructive au climat de l'école.

Voici quelques exemples de sanctions qui pourraient être administrées par la direction et le personnel de l'école : avertissement, réflexion, perte de récréation, interdiction d'aller sur la cour, retenue, travaux communautaires, suspension (interne ou externe).

Note : L'élève est passible d'une sanction disciplinaire pouvant aller jusqu'à l'expulsion.

Modalités pour effectuer un signalement ou pour déposer une plainte

Les signalements ou les plaintes doivent être déposés auprès de madame Manon Pelletier du service de garde - coordonnatrice du plan de lutte – par appel téléphonique (514-328-3564) ou en personne.

Les signalements ou les plaintes doivent être consignés sur les formulaires prévus à cet effet. Ceux-ci sont disponibles auprès de la personne coordonnatrice du plan de lutte.

Afin d'assurer la sécurité et l'intégrité des victimes, des témoins et des agresseurs, tous les documents relatifs au signalement ou aux plaintes seront tenus dans un endroit connu par seuls la direction et la personne coordonnatrice du plan de lutte. Ceux-ci s'assureront de transmettre les informations pertinentes aux intervenants concernés tout en faisant preuve de discrétion.

Engagement

Tous les adultes travaillant dans mon école sont responsables de faire respecter le code de vie.

Je suis responsable de mon bien-être, donc j'agis!

Si je ne respecte pas ces consignes,

- 1) je m'attends à recevoir un rappel et à prendre du temps pour y réfléchir.
- 2) je m'attends à produire un travail écrit au sujet de cette consigne et à le faire signer par mes parents.
- 3) je m'attends à devoir réparer mon geste envers les personnes concernées.

Si j'oublie fréquemment le respect de ces consignes,

- 1) je m'attends à ce que l'école communique avec mes parents.
- 2) je m'attends à rencontrer la direction de l'école avec mon enseignant et mes parents pour établir des ententes que je devrai respecter.

Si je respecte ces consignes, je collabore à l'amélioration de mon bien-être et à celui des autres.

En cas de manquement majeur, le personnel et la direction prendront les mesures jugées nécessaires selon la situation.

En cas de suspension, il y aura retour obligatoire avec les parents.

CODE DE VIE 2018 - 2019

- . J'ai pris connaissance du code de vie de mon école.
- . J'en ai parlé avec mes parents.
- . Je m'engage à le respecter.

Signature de l'élève

Signature des parents

En tant que Coubertin, je devrai faire preuve de respect, de tolérance et un esprit de partage et d'entraide.